



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Boucherville tenue le 5 décembre 2022, à 19h30 à l'hôtel de ville de Boucherville, 500, rue de la Rivière-aux-Pins. Boucherville, sous la présidence de monsieur le maire.

SONT PRÉSENTS :

M. Jean Martel, maire

M^{me} Isabelle Bleau, conseillère

M. Raouf Absi, conseiller

M^{me} Josée Bissonnette, conseillère

M^{me} Anne Barabé, conseillère

M. François Desmarais, conseiller

M^{me} Magalie Queval, conseillère

M^{me} Jacqueline Boubane, conseillère

M^{me} Lise Roy, conseillère

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Roger Maisonneuve, directeur général

M^{me} Marianna Ruspil, assistante-greffière

Ouverture de la séance et moment de réflexion

... Après un moment de réflexion, M. le maire, Jean Martel, ouvre la séance.

... L'assistante-greffière a dressé un certificat de convocation à la présente séance, lequel est déposé aux archives.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

221205-E-1

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que déjà soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

221205-E-2

Présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 et du programme triennal des dépenses d'immobilisations 2023, 2024 et 2025

Monsieur le maire, Jean Martel, procède à la présentation des prévisions budgétaires de la Ville pour l'exercice financier 2023 de même que du programme triennal d'immobilisations pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé d'ajourner la présente séance à 19 h 58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé de reprendre la séance extraordinaire à 20 h 01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions du public (portant exclusivement sur le budget 2023-2024-2025 et le PTI)

Aucune question.

221205-E-3

Adoption du budget de la Ville pour l'exercice financier 2023

Il est proposé:

1. D'adopter le budget de la Ville de Boucherville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 aux montants suivants:

Revenus: 129 108 047 \$
Charges: 131 057 040 \$
Affectations: 1 948 993 \$

2. De décréter que le document explicatif dudit budget est publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.
3. D'autoriser le trésorier ou l'assistant-trésorier de la Ville à payer, aux fins de l'exercice financier 2023, les quotes-parts requises à qui de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

221205-E-4

**Adoption du Programme triennal des dépenses
d'immobilisations de la Ville pour l'exercice financier
2023, 2024 et 2025**

Il est proposé:

1. D'adopter le programme triennal des dépenses d'immobilisation de la Ville de Boucherville pour les exercices financiers 2023, 2024 et 2025 joint à la présente résolution et prévoyant des dépenses en immobilisation de 45 047 500 \$ pour 2023, de 53 320 000 \$ pour 2024 et de 60 467 000 \$ pour 2025.
2. De décréter que le document explicatif de ce PTI est publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Parole aux membres du conseil

La parole est accordée aux membres du conseil.

221205-E-5

Levée de la séance

Il est proposé de lever la présente séance à 20 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Martel, maire

Marianna Ruspil, assistante-greffière